



**SYNTHESE DU COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FEDERALE
TOULOUSE MIDI-PYRENEES**

du vendredi 30 novembre 2018

Maison de la recherche et de la valorisation – Amphi II

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

Président du CA

Philippe RAIMBAULT, Président de l'UFTMiP

Représentants des établissements et organismes

Corinne MASCALA, Université Toulouse 1 Capitole, excusée a donné procuration à JP Vinel
Richard LAGANIER, administrateur provisoire de l'Université Toulouse Jean Jaurès, excusé
Jean-Pierre VINEL, Université Toulouse III – Paul Sabatier,
Olivier SIMONIN, INP de Toulouse,
Bertrand RAQUET, INSA de Toulouse,
Olivier LESBRE, ISAE-SUPAERO,
Christophe GIRAUD, CNRS DR Midi-Pyrénées, excusé présence de Virginie Mahdi qui ne peut voter
Pascale DELECLUSE, CNRS, excusée

Personnalités qualifiées

Françoise BIR, CROUS, excusée a donné procuration à O. Simonin
Olivier CHANSOU, ENAC, excusé a donné procuration à R. Lavenac
Réjane LAVENAC, ENAC,
Isabelle CHMITELIN, ENVY, excusée a donné procuration à H. Ossard
Emmanuel DELMOTTE, ENSFEA, excusé a donné procuration à O. Brossard
Pierre FERNANDEZ, ENSA Toulouse, excusé a donné procuration à B. Raquet
Jean-Yves FOURQUET, ENIT, excusé a donné procuration à B. Pradin
Dominique LE QUEAU, ONERA,
Olivier BROSSARD, IEP,
Narandra JUSSIEN, Mines Albi, excusé – a donné procuration à O. Lesbre ; présence de Frédéric Thivet qui ne peut voter
Brigitte PRADIN, INU Champollion,
Sandrine VICTOR, INUC, excusée
Yann BARBAUX, Aerospace Valley, excusé a donné procuration à D. Le Queau
Hervé OSSARD, Agri Sud Ouest innovation,
Anne-France LAIR, CFDT, excusée
Sophie AUDIGUIER, CGPME, excusée
Michel SOUMET, CGT
Sigrid GARDEUX, MEDEF, excusée

Représentants des Personnalités extérieures

Nadia PELLEFIGUE, Région Occitanie,
Jean-François CHOLLET, Toulouse Métropole, excusé a donné procuration à P. Raimbault
Jean-Louis CHAUZY, CESER,
Céline TAFELSKI, Grand Albigeois,
Josie RABIER, Grand Auch,
Christiane SERCOMANENS, Ville de Figeac,

Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Secteur 1 :

Xavier BIOY (SMART COMUE), excusé a donné procuration à A. Blanchet

Adrien BLANCHET (FSU et sympathisant(e)s),

Cécile CRESPIY (SMART COMUE),

Laurent GROSCLAUDE (SMART COMUE),

Siège vacant (SMART COMUE)

Jocelyne SOURISSEAU (Langues et Rayonnement),

Secteur 2 :

Daniel BALOUP (Ensemble autrement),

Ophélie CARRERAS (Ensemble autrement),

Franck COCHOY (Ensemble autrement),

Med Mohammed KECHIDI (FSU et sympathisant(e)s),

Sonia ROSE (Ensemble autrement), excusée a donné procuration à D. Baloup

Cécile MARY TROJANI (FSU et sympathisant(e)s), excusée a donné procuration à M. Kechidi

Secteur 3 :

Laurent BOUDOU (FSU et sympathisant(e)s),

Claire CHAPLIER (Ensemble pour la ComUE), excusée a donné procuration à J. Sourisseau

Éric CRUBEZY (Ensemble pour la ComUE), excusé

Noëlie DAVEZAC (L'Université de Toulouse pour tous),

Anne-Catherine PRATS (L'Université de Toulouse pour tous),

Marie-Gabrielle SURAUD (FSU et sympathisant(e)s),

Secteur 4 :

Christophe CHASSOT (Ensemble pour la ComUE),

Ronan GUIVARCH (Ensemble pour la ComUE),

David KAHN (FSU et sympathisant(e)s),

Michèle LALANNE (Ensemble pour la ComUE),

Marcel MONGEAU (FSU et sympathisant(e)s),

Alexandre RIPOCHE (Syndicat CGT), excusé a donné procuration à M. Soumet

Représentants élus des personnels IATOSS

Secteur 1

Cédric BEUCHER (Tous ensemble pour une université vraiment fédérale et fédératrice SGEN CFTD), excusé

Patrick PIERA (SNPTES)

Secteur 2

Siège vacant (UNSA Education),

José BUOSI (Ensemble autrement),

Secteur 3

Eric DELEAGE (CGT FERC), excusé

Olivier HELIES (SNPTES),

Secteur 4

Philippe ANSON (Syndicat CGT), excusé

Patrick LABATUT (Ensemble pour la ComUE),

UFTMiP

Catherine GADON (SNPTES),

Clément VARENNE (UNSA Education),

Représentants élus des usagers

Secteur 1

Hugues ONEDA (Bouge ta fac avec l'AGEMP), excusé a donné procuration à E. Fabre

Edouard DANGLADE (UNI), excusé a donné procuration T. Bertrand

Secteur 2

Emmanuel RENAUD (UNEF), excusé

Thomas MACABIAU (UNI),

Secteur 3

Antoine COMBY (UNEF), excusé

Esther FABRE (Bouge ta fac avec l'AGEMP),

Secteur 4

Hichem SAHRAOUI (La Communauté des étudiants), excusé a donné procuration à Z Bennis

Zineb BENNIS (La Communauté des étudiants),

Représentants des étudiants en formation doctorale

Thomas BERTRAND (Rassemblement des doctorants toulousains),

Rémi PRADALIER (Défense et droits des doctorants),

Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative

Mireille VIGNOLLES, suppléante de la Rectrice, Chancelière des Universités,

Patricia ROMANA, Agent Comptable de l'UFTMiP,

Audrey BOULERY Direction de l'Enseignement Supérieur du Rectorat

Invités permanents sans voix délibérative

Philippe HAERTEL, DGS de l'UFTMiP

Christelle FARENC, Directrice du DFVE,

Didier MARTY-DESSUS, Directeur du DREI,

Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV,

Maude LE HUNG, Directrice du DRSU,

Invités occasionnels sans voix délibérative

Christelle GUEGAN Inserm,

François BONVALET, TBS, excusé

Gilbert CASAMATTA, IRT St Exupéry, excusé

-----, Isdat, excusé

Jean-Denis FALISE, ICAM, excusé

Pierre DUFRESNE, SATT, excusé

Eric JOURNAUX, CREPS, excusé

Geneviève CAMPAN, CNES, excusée

Michèle MARIN, INRA, excusée

Florence MORINEAU, IRD, excusée

Marc PÉNAUD, CHU de Toulouse, excusé

Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication, excusée

Catherine ROUSSY, Directrice du SICD,

Boris FINOT, Service Maintenance et Moyens Généraux de l'UFTMiP, excusé

Delphine VIE, Service des affaires financières de l'UFTMiP,

Jean-Yves LOPEZ, Service numérique de l'UFTMiP, excusé

Béatrice QUEULIN, Services des ressources humaines de l'UFTMiP,

Colomba DUSSART, Service Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'UFTMiP

Lola LE MOIGN, Adjointe DRSU, excusée

Vanessa VILLA-BERTRAND, Directrice Opérationnelle du DFVE, excusée

Carine DESAULTY, Directrice Opérationnelle du DRDV,

Milène DURO, Directrice Opérationnelle du DREI,

Mathieu RIGAIL, Service Numérique

Renée-Noëlle PERDRIAU, Direction Formation Vie Etudiante

Eugény BODIN-PERRON, Service Immobilier et Aménagement, Développement Durable

René-Marc WILLEMOT, Directeur du Service Immobilier et Aménagement

Validation du compte-rendu du Conseil d'administration du 5 octobre 2018	
P. Raimbault	<p>Vote : NPPV¹ : 0 - Contre : 0 - Abstention : 1</p> <p>⇒ Approuvé</p>
2. Point sur la réflexion relative à la politique de site	
P. Raimbault	<p>Présentation des deux hypothèses d'évolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Scénario 1 : établissement expérimental se substituant à la COMUE et exerçant des compétences complémentaires - Scénario 2 : établissement expérimental constitué de l'UPS, UT1C et ISAE coexistant avec la COMUE <p>Le MESRI a reçu les deux propositions et nous attendons un retour. Il indiquera s'ils peuvent utiliser les cadres juridiques envisagés. La COMUE en tant que telle continue d'exister soit sous une forme amplifiée, soit en reprenant ses compétences actuelles.</p>
JL Chauzy	<p>Le second scénario ressemble à une forme de <i>brexit</i> par rapport à l'ambition initiale, or on ne peut laisser sur le quai ceux qui ont contribué à la notoriété du pôle universitaire toulousain, notamment les écoles d'ingénieurs. Retenir le scénario 2 lui semble dangereux en termes de notoriété de Toulouse dans l'enseignement supérieur et la recherche.</p>
L. Grosclaude	<p>Dans le scénario 2, dire qu'on commence à 3 et laisser ouvert aux autres peut être intéressant puisque les solutions précédentes n'ont pas marché. De même, le maintien d'une COMUE plateforme de services puisque c'est ce qu'elle a le mieux réussi. En revanche, on ne comprend pas si ce nouvel établissement expérimental du scénario 2 va avoir des étudiants et des enseignants-chercheurs., s'il va aider à classer le site. Les compétences qui lui seraient données sont trop faibles pour lui permettre d'être classé. Quant à la notion d'holding employée dans le scénario 2, cette notion n'est pas pertinente : est-ce normal que ce soit une filiale qui dicte les politiques à ses membres ? Sur le projet COMUE lui-même, le point positif est la gouvernance allégée, mais pour les compétences, où est la différence avec ce qu'on a fait jusqu'à maintenant ? La COMUE est déjà sensée prendre en charge la stratégie de recherche et la stratégie internationale que nous ne sommes pas parvenus à réaliser intégralement.</p>
B. Pradin	<p>Ce travail a été fait entre les membres fondateurs sans les associés qui veulent participer à la définition de notre sort commun. Cette vision du scénario 2 sur une stratégie internationale (par le classement), une marque et une plateforme de services est simpliste. Ce qui est important pour les établissements associés c'est d'avoir une structure qui permette de coordonner les actions et les apports des divers acteurs du site.</p>
O. Simonin	<p>L'INPT reste prioritairement favorable au scénario 1 : en plus d'une COMUE de services, c'est la COMUE de coordination, de construction qui est importante. C'est une évolution très productive de la part de la COMUE qui a permis de travailler avec l'ensemble des forces du site notamment dans les Départements. Il est lui-même à la tête d'un établissement fédéral avec</p>

¹ Ne prend pas part au vote

	<p>diverses écoles d'ingénieurs, il connaît cette complexité et il estime que c'est une richesse. Notre force, c'est la solidarité ; or, couper en tranches les stratégies ne permettra pas de construire ensemble. Après le premier échec de l'IDEX, nous étions enfin parvenus à construire quelque chose ensemble. Le cœur de la COMUE, c'est ce travail de coordination et là nous faisons comme si elle ne servait à rien. Après 15 ans de travail de construction de l'Université de Toulouse, il est fatigué de voir une proposition ressemblant fortement à un nouveau PRES, sorte de club de présidents et un réseau universitaire qui propose quelques services et rien qui coordonne. On sous-estime tout le travail mené par la COMUE : aujourd'hui, cela n'a rien à voir avec ce que nous avons connu au début.</p>
J.P. Vinel	<p>Il s'agit d'ébauches et il est inutile de partir dans une analyse fine sur le fonctionnement si nous n'avons pas le feu vert du MESRI pour continuer. Parler de brexit, c'est une formule ! Dans l'Europe il y a des zones différenciées avec des groupes d'Etats qui vont plus loin que d'autres au sein de l'Union européenne : pourquoi se l'interdire ? Il ne s'agit pas de supprimer la COMUE qui a son rôle à jouer. Le même établissement, qui a déjà fait la preuve de ses difficultés, aura du mal à porter l'ensemble des tâches. On peut peut-être séparer certaines d'entre elles et les faire porter par un dispositif différent. Est-ce que l'établissement serait classé ? Pour l'être il faut qu'il ait des étudiants inscrits. Il faut que la tutelle déclare qu'il s'agit d'une université et que les établissements qui la composent disparaissent des classements. Quand on parle de holding : c'était seulement une analogie pour indiquer que ce n'est pas une gouvernance qui est au-dessus des établissements mais ce sont ces derniers qui mettent un dispositif pour porter les objectifs communs. Le dispositif n'est pas fermé. Quant au choix final sur l'un ou l'autre des scénarii, ce n'est pas la COMUE qui décidera mais les conseils d'administration et les instances des établissements qui se prononceront.</p>
P. Raimbault	<p>Pour le scénario 1, nous avons prévu un texte politique pour permettre à chaque établissement de se positionner ; il ne s'agit pas de choisir maintenant. Si nous avons retardé cette décision c'est que les ordonnances ne sont pas encore publiées et que nous n'avons pas d'interlocuteur politique à UT2J.</p>
O. Lesbre	<p>Nous ne sommes pas dans une démarche où nous quitterions la COMUE : elle apporte des choses essentielles au fonctionnement du site et nous voulons affiner sa gouvernance pour qu'elle puisse fonctionner correctement.</p> <p>Intégrer un ensemble trop vaste ne lui convient pas pour développer la marque internationale. Nous avons certes une très grande richesse sur le site mais aussi une hétérogénéité en matière de culture et de gouvernance et arriver à les rassembler dans le même sein est une gageure. Il faut aller avec ceux qui ont envie d'aller ensemble en plus petite conformation sur quelques objectifs clairs et stratégiques.</p>
B. Raquet	<p>Son établissement, malgré son appartenance au groupe INSA, a estimé qu'il ne pouvait évoluer que par une forte intégration au niveau local et en travaillant avec l'ensemble des partenaires du site. Au sein d'un même établissement expérimental on peut collectivement être capables d'avoir différents organes pour avoir une agilité supplémentaire. En termes d'image de marque vis-à-vis de la tutelle nous montrons une forme d'indécision, or le temps nous est compté. Il a en mémoire des visites de la MESRI après le rejet IDEX qui, à plusieurs reprises, a demandé que le travail se fasse à 6. Il espère que l'agilité des ordonnances va permettre de construire en respectant des formes d'identité différentes. Il croit que ce scénario sur la base de 6 est</p>

	toujours possible.
P. Piera C. Gadon	Il ne croit pas du tout au scénario 2. Il faut faire quelque chose qui fonctionne (sorte de coopérations renforcées au sein de la COMUE ?). Il faut arrêter de construire divers scénarii et il faut avancer. C'est négatif pour les gens qui nous regardent de l'extérieur. Que devient la version 2 quand plusieurs établissements viennent la rejoindre au fur et à mesure ? Elle ne voit pas bien à quoi servira la COMUE à la suite ! Quand on parle de COMUE de services, elle pense au service interuniversitaire ce qui n'est pas du tout la COMUE d'aujourd'hui.
C. Chassot	Après la perte de l'IDEX, les demandes de la ministre ont été d'avancer ensemble. Des convergences de positions avaient été exprimées en septembre. Puis nous assistons à un changement de cap soudain. Le schéma n°2 ne donne pas l'impression d'une réflexion aboutie et fragilise le site. Les autres sites avancent. Le scénario de la fusion ayant été écarté, le projet 1 serait un bon compromis entre les demandes d'évolution du MESRI et l'association de cultures différentes.
R. Pradalier	Est-ce que les deux scénarii vont être déroulés conjointement ? Dans l'affirmative nous aurons un problème d'image de la COMUE notamment sous l'angle transdisciplinarité vis-à-vis des étudiants et des doctorants. Le scénario 2 ressemble beaucoup au Royaume-Uni dans la construction de l'Union européenne en allant contre l'idée fédérale. Mettre en avant l'exemple Schengen n'est pas pertinent car l'Europe à plusieurs vitesses n'est pas une réussite. Si la COMUE a aussi bien réussi sur les services, c'est qu'elle avait une certaine indépendance pour le faire. Le scénario 2 va à l'encontre de la construction de l'Université de Toulouse.
J-P. Vinel	Le scénario 2 n'est pas en contradiction complète avec le premier : les membres du scénario 2 ne tiennent pas à sortir de la COMUE. Ce qu'on propose n'est pas la grande réunion des chefs d'établissements.
M. Soumet	Les établissements garderaient leur personnalité juridique dans le scénario 2 mais en parlant des diplômes, des doctorants et des masters internationaux, il a été évoqué la possibilité d'une perte de la personnalité juridique : est-ce cela ?
J-P Vinel	Faire basculer l'ensemble des masters n'est pas l'idée mais on n'exclut pas cette possibilité sur le long terme. Il faut que les établissements constitutifs s'effacent dans le classement de Shanghai en apparence mais ils gardent leur personnalité juridique.
P. Raimbault	Nous attendons les éléments juridiques pour recourir à l'établissement expérimental. Nous espérons des éléments précis bientôt. Nous espérons aussi pouvoir réunir tous les établissements en janvier avec UT2J et là nous pourrons dire ce que nous ferons.
	<i>A la demande des administrateurs et pour une question de cohérence, il est demandé de traiter les points relatifs au SIMPPS avant le Budget initial puisque ce dernier intègre le SIMPPS. Les points 8 et 9. de l'ordre du jour sont donc abordés ici</i>

8. Transfert administratif et financier du Service interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) à l'UFTMiP	
P. Labatut	Le SIMPPS aura une place prépondérante pour la santé des étudiants mais ces derniers n'ont pas les mêmes profils : certains sont exposés à des risques de maladies contagieuses (étudiants en médecine et vétérinaires). A l'ENVT il y a une forte demande sur les vaccins qui sont encore à la charge des étudiants, d'où un coût. Il y a également des problèmes d'organisation pour vacciner des centaines d'étudiants. Est-ce que le SIMPPS va réfléchir à ces problématiques ?
P. Raimbault	Nous proposons au vote le transfert avec une nouvelle convention transitoire et restons en l'état pour l'année universitaire 2018-2019. Dans le cadre plus général du Schéma d'Amélioration de la Vie Etudiante, il faut envisager des questions spécifiques ou des niveaux de services qui ne sont pas jugés suffisants pour faire évoluer l'offre de service du SIMPPS avec intégration éventuelle de nouveaux établissements. Les délibérations proposées aujourd'hui portent sur ce transfert et sur la convention transitoire. Nous entamerons ensuite une discussion plus large pour faire évoluer les prestations du service.
C. Farenc	Nous travaillons sur la question de la vaccination pour les étudiants qui font des études de santé mais il faut aussi discuter avec les centres de vaccination. Sur la question des stages des étudiants et des certificats qu'ils doivent avoir pour manipuler des machines ou des produits dangereux cela relève de la médecine du travail et dans ce cas on discute avec la DIRECCTE. Un travail d'identification avec l'ARS est également nécessaire. Il faut néanmoins revenir aux missions premières du SIMPPS qui ne peut pas répondre à toutes les questions. Il faut faire le tri sur les demandes, le SIMPPS n'ayant pas vocation à pallier le manque de médecins généralistes sur certains territoires non plus.
M. Soumet	Le Comité technique et le CHSCT de l'UPS se sont exprimés avec des votes négatifs et des abstentions ce qui indique que le projet n'est pas largement partagé. Il propose de faire le transfert mais de ne pas transférer les salariés et de plutôt mettre en place des mises à disposition ce qui permettrait aux personnels de garder leurs statuts en restant rattachés à l'UPS.
P. Raimbault	Le vote du Conseil de service du SIMPPS a voté unanimement en faveur du transfert (il comprend des personnels du SIMPPS). Les personnels ont eu des temps d'échange, ; nous nous sommes efforcés de répondre à leurs inquiétudes et de prendre des engagements. Aujourd'hui il n'est plus temps de différer ce transfert qui est inscrit dans le contrat quinquennal et qui a déjà subi des retards. Garder des personnels avec des statuts et traitements différents au sein d'un même établissement serait problématique à gérer. Les personnels titulaires ont la possibilité de faire valoir leur droit d'option en début d'année. Les contractuels sont mis à disposition jusqu'en septembre et ensuite ils signeront un contrat directement avec la COMUE avec les nouvelles conditions. Vote : NPPV : 0 - Contre : 3- Abstentions : 9 - Pour : 50 => Approuvé
9. Convention relative au SIMPPS	
P. Haertel	Vote : NPPV : 0 - Contre : 3- Abstentions : 9 Approuvé

	3. Budget rectificatif n°3
D. Vie RM Willemot	<i>Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstentions : 2 => Approuvé</i>
	4. Budget initial 2019
D. Vie	<i>Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstentions : 2 => Approuvé</i>
	5. Tarifs modifiés du SICD (Médiad'Oc)
C. Roussy	<i>Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstentions : 0 => Approuvé à l'unanimité</i>
	6. Campagne d'emplois 2019
P. Rimbault	<i>Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstentions : 7 => Approuvé</i>
	7. Election du nouveau Vice-Président chargé des questions et ressources numériques
P. Rimbault	<p>Le dernier Conseil d'administration ayant mis fin au mandat du précédent Vice-Président en charge des questions et ressources numériques, le Conseil des membres propose à l'unanimité la candidature d'Hervé Luga. Son mandat sera calé sur celui du Président qui s'achève le 30 juin 2020.</p> <p><i>Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstentions : 0 => Approuvé à l'unanimité</i></p>
	10. Forum interdisciplinarité
C. Desaulty	Pas de remarque du Conseil d'administration
	11. Projet 3IA - ANITI
O. Héliès	Il est enchanté que Toulouse ait été pré-sélectionnée pour ce projet. Attention au fait que les données sont souvent détenues par les américains et nous avons une pression sur ce point.
D. Le Queau	Il faut rappeler que le modèle économique est 1/3 d'apports académiques, 1/3 du PIA et 1/3 d'entreprises ; il faut un équilibre entre la mobilité, l'environnement et la santé. Il faudrait donc un effort sur le secteur de la santé et de l'environnement dans ce dispositif.
P. Rimbault	Le gouvernement et l'ANR seraient plutôt porteurs d'un accompagnement vers la labellisation qu'une réelle phase de sélection. Le jury international voudrait pouvoir sélectionner à nouveau. Quel que soit le cas, nous nous mettons en rang au cas où il y aurait un système sélectif mais nous avons peu d'éléments à ce stade. Nous sommes intéressés par la réflexion sur un pôle de données avec un usage éthique encadré. La Ministre a évoqué cette initiative toulousaine et voudrait porter un modèle différent de celui des GAFAM ² . Nous voulons que la dimension SHS soit présente sur ce projet.
	12. PIA 3 Territoires d'innovation
C. Farenc	<i>Pour information</i>

² Acronyme des géants du Web Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft

	13. Bilan ESOF
A.Cambon Thomsen	Pour information
	14. Evaluation HCERES : éléments de cadrage
P. Raimbault	<p>Lancement de la vague A avec le processus d'autoévaluation du contrat quinquennal en 4 volets (synthèse de l'ensemble, évaluation des coordinations territoriales, évaluation des formations et des écoles doctorales et évaluation de chaque laboratoire et entité de recherche).</p> <p>Une délégation de l'HCERES vient à Toulouse le 13/12 pour une réunion d'information. Il faudra envoyer en février la liste des personnes à auditer, en juin les dossiers d'autoévaluation et de la COMUE, en septembre les dossiers d'autoévaluation des laboratoires de recherche et des établissements et visite sur site fin 2019 début 2020.</p>
	15. Schéma directeur du handicap de l'UFTMiP
R-N Perdriau	Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstention : 0 => Approuvé à l'unanimité
	16. Convention relative à la Plateforme de Calcul Intensif de l'Espace Clément Ader
R-M Willemot	Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstention : 0 => Approuvé à l'unanimité
	17. Convention relative à l'Opération Campus Chimie Matériaux Procédés
	Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstention : 0 => Approuvé à l'unanimité
	18. Convention constitutive d'un groupement de commandes relatif à la gestion des déchets
E. Perron Bodin	<p>Nous considérons des déchets courants classiques recyclables et non recyclables ; nous ne prenons pas en compte les déchets spéciaux (il existe déjà des marchés pour les déchets infectieux et dangereux). Jusqu'en 2016 les établissements ne payaient pas de redevance à Toulouse Métropole pour leurs déchets et en 2016 cette dernière leur a demandé de payer une redevance de ramassage des déchets ; il a donc été décidé de passer par des prestataires privés qui seront plus avantageux économiquement. L'enjeu est de respecter la réglementation. De plus, plus on trie et plus le coût se réduit car cela devient rentable puisque les déchets recyclés ont une valeur sur le marché.</p> <p>Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstention : 0 => Approuvé à l'unanimité</p>
	19. Intégration de l'UFTMiP dans le Conseil d'administration de la FONCSI
P. Raimbault	Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstention : 0 => Approuvé à l'unanimité
	20. Contrôle interne budgétaire et comptable
	Pour information
	21. Liste des conventions
	Pour information
	22. Dates des prochains Conseils d'administration
	Pour information

23. Questions diverses	
N. Davezac	Les ressortissants britanniques souhaitent savoir comment sera pris en compte dans notre communauté en mars 2019 leur statut par rapport au Brexit : ils voudraient être rassurés.
P. Raimbault	Il n'a pas de réponse mais la question a été posée au niveau national et européen. Le MESRI a indiqué qu'il allait apporter des éléments de réponse.
P. Piera	Il demande à être informés au plus tôt sur le devenir des deux scénarii.
P. Raimbault	Nous avons indiqué un calendrier prévisionnel mais en cas d'accélération nous n'excluons pas de faire un conseil d'administration spécifique sur ce sujet et nous ferons aussi circuler tout document utile.

Toulouse, le 22 février 2019

Le Président de l'UFTMiP



Philippe RAIMBAULT